

**Formulaire d'inscription
Parking Jean Jaurès**

*Le formulaire d'inscription et les pièces justificatives sont à déposer à l'accueil de la mairie
au plus tard le samedi 4 décembre à 12h00*.*

Afin d'améliorer les conditions de stationnement du centre-ville, la ville de Saint-Vallier va proposer, à compter du 2 janvier 2022, 20 places de stationnement à la location, sur le nouveau parking situé rue Jean Jaurès. Vous retrouverez toutes les informations nécessaires dans le règlement intérieur, joint à ce document.

L'attribution des places se fera par un tirage au sort réalisé par les membres du Conseil Municipal des Jeunes. Les 20 premiers se verront attribués une place dès le 2 janvier 2022. Les autres dossiers seront intégrés sur une liste d'attente, leur positionnement dépendant uniquement du tirage au sort.

Pour être inscrit sur la liste d'attribution des places, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce formulaire, accompagné des pièces justificatives précisées en bas de page.

Coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Vous êtes :

Propriétaire Occupant

Locataire

Vous souhaitez un abonnement :

Mensuel (20 €)

Annuel (220 €)

Pièces justificatives à fournir au dossier :

- Règlement intérieur complété, daté et signé
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité
- Copie du permis de conduire
- Copie de la carte grise du véhicule et de l'attestation d'assurance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures, ...)

*Tout dossier déposé après cette date ne sera pas intégré au tirage au sort et sera ajouté à la liste d'attente réalisé par le tirage au sort.